

**Concours de photos
Le thème du calendrier municipal 2011
« *Saint-Eustache en noir et blanc* »**

La Ville de Saint-Eustache lance son concours de photos pour illustrer le calendrier municipal 2011, sous le thème « *Saint-Eustache en noir et blanc* ».

Ce thème a été choisi par les membres du Comité des communications et des relations avec le citoyen, M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache, M^{me} Nicole Carignan Lefebvre et M. Patrice Paquette, conseillers municipaux; ainsi que M^{me} Stéphanie Bouchard, directrice du Service des communications. Les participants sont donc invités à soumettre de belles photos de Saint-Eustache en noir et blanc, que ces photos soient prises sur le terrain de leur propriété ou ailleurs dans la Ville (parcs, terrains, édifices publics, commerciaux, champs, etc.). Cependant, toutes les photos doivent être prises à Saint-Eustache. Pour tous les détails, consultez le texte des critères de participation.

Environ 13 photographies seront choisies, soit une pour chaque mois et une ou plus pour la page couverture. Chaque photo reproduite dans le calendrier sera identifiée (nom de l'auteur eustachois).

Le calendrier municipal est publié annuellement en 21 000 exemplaires et est distribué gratuitement, à la fin du mois de novembre, à toutes les portes de Saint-Eustache.

À noter que la date limite pour participer à ce concours est le 3 septembre 2010.

Critères de participation : Concours de photos du calendrier municipal 2011

- Seuls les résidents de Saint-Eustache peuvent participer au concours.
- Un maximum de trois (3) photos sera accepté par participant.
- Pour être acceptées, les photos doivent être claires, de bonne qualité et doivent être numérisées sur disque compact (CD) en format JPG ou TIFF avec une résolution d'image minimum de 300 DPI, en noir et blanc. Le CD doit être accompagné d'une copie imprimée de chacune des photos en format 8 " (haut) x 10 "(large).
- Si les photos ne sont pas numérisées sur CD, elles ne seront pas retenues pour le concours.
- Le format horizontal est **obligatoire** pour chaque photo. Toute photo de format vertical sera **rejetée**.
- Les photos, doivent respecter le thème désigné « Saint-Eustache en noir et blanc » et être prises sur le **territoire de Saint-Eustache**.
- Les copies imprimées des photos numérisées sur CD devront être identifiées à l'endos avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du participant, ainsi que l'endroit et la date où la photo a été prise.
- Les CD et les copies imprimées des photos ne seront pas retournés aux participants.
- La Ville de Saint-Eustache ne sera pas responsable en cas de perte ou de détérioration des photos et/ou des CD en sa possession ou en transit.
- Les participants accordent à la Ville de Saint-Eustache le droit d'utiliser les photos dans le calendrier municipal ou pour ses autres publications sans rémunération de sa part.
- Les noms des gagnants seront dévoilés en conférence de presse et publiés dans le bulletin municipal Le Courrier des hirondelles.
- Toute participation sous-entend l'acceptation des règlements ci-dessus.
- Des formulaires de participation sont disponibles à la Mairie.

Les CD et les copies imprimées des photos doivent être remis au Service des communications (145, rue Saint-Louis, Saint-Eustache, J7R 1X9) avec le formulaire dûment complété, **au plus tard le 3 septembre 2010**.

Pour renseignements: 450 974-5000



Concours de photos Calendrier municipal 2011

THÈME : « Saint-Eustache en noir et blanc »

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Complétez ce formulaire et retournez-le avec votre CD, accompagné des copies imprimées des photos, au Service des communications, 145, rue Saint-Louis, Saint-Eustache, J7R 1X9, **au plus tard le 3 septembre 2010**. Chaque copie imprimée des photos numérisées sur CD doit être identifiée à l'endos avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du participant au concours, ainsi que la date et l'endroit où la photo a été prise. Chaque participant ne peut soumettre qu'un **maximum de trois (3) photos** et doit être **résident(e) de Saint-Eustache**.

Nom du participant : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Nombre de photos soumises au concours : _____

Titre de la photo soumise :

Date et endroit où la photo a été prise:



La partie ci-dessous doit être complétée lorsqu'une ou plusieurs personnes apparaissent sur la photo, afin de se conformer à la loi en ce qui concerne l'utilisation de l'image d'une personne, en regard du droit à l'intégrité de celle-ci. Dans le cas d'une personne âgée de moins de 18 ans, la signature du parent ou tuteur est requise.

Je, soussigné : _____

donne à (nom du photographe) : _____

et à la Ville de Saint-Eustache la permission d'imprimer, publier ou utiliser les photographies prises de moi et/ou de ma propriété pour les publications de la Ville de Saint-Eustache.

Retournez au plus tard le 3 septembre 2010, à :

Concours de photos / Calendrier municipal 2011
Service des communications
145, rue Saint-Louis
Saint-Eustache (Québec) J7R 1X9